

Lundi 15 Mai 2017  
OUVERTURE 9 H.

Je soussigné Patrick PERIGUEUX, Commissaire enquêteur ai ouvert ce jour le présent registre.

*Patrick Perigueux*

Je soussigné Philippe QUILLIER, demande à ce que mes deux parcelles de terrain sur la commune de NANAS BASTANOUS soient considérées dans leurs totalités comme terrain à bâtir. Parcelles numérotées 302-303

Je soussigné Romain Commeres, a pour projet une bergerie sur les parcelles A573 et A1056 au lieu-dit "A Paloma". C'est les services de la Chambre d'Agriculture du Gers qui s'occupe de mon permis de construire. Je vous signale ce projet sous couvert de leur service. Le bâtiment d'élevage sera recouvert de panneaux solaires. Il mesure 70 mètres de long sur 20 mètres de large. Sachant que j'ai une voisine à l'ouest de la commune, le développement de mon exploitation, ne peut se faire que sur mes parcelles (A573, A1056, A701, A711 au lieu-dit "A Paloma").

j'ai pris acte de la carte communale. j'espère qu'elle permettra à de nouvelles familles à s'implanter sur la commune. Je ne m'oppose pas aux diverses parcelles constructibles.

Cependant, je viens vous signaler que je ne veux pas qu'elle interfère sur mon activité. C'est-à-dire, je ne veux pas que la carte communale, m'empêche de développer mon exploitation agricole (construction de bâtiment, changement de type d'activité...).

De plus, je ne veux pas être responsable de tous problèmes liés à l'élevage : odeur de fumier, bétail, machines...

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements. Je tiens à donner mon soutien à toutes les personnes qui s'occupent de la carte communale : Mr le Maire de la commune, son conseil municipal, le commissaire enquêteur...

Cordialement

*Romain Commeres*